



Appel à candidatures pour le « Proof Reading » de rapports de recherche en FRANCAIS

Présentation de l'Institut Belleville et de la CSI-Afrique

L'Institut Belleville (IB) est l'opérateur des projets de coopération internationale de la Confédération française démocratique du travail (CFDT). Créé en 1984, il conçoit et organise des projets de coopération avec des organisations syndicales et associations/ONG d'autres pays et régions du monde. Ces projets sont conçus sur la base d'échanges et d'enrichissement réciproques. Ils doivent permettre aux organisations qui y sont impliquées :

- De défendre efficacement les droits des travailleurs-euses, partout dans le monde ;
- D'accroître leurs capacités à participer au dialogue social et au débat tripartite, à travers l'échange de pratiques syndicales ;
- De se structurer et de se développer afin d'être des acteurs plus efficaces, mieux reconnus et prenant toute leur place d'acteur syndical dans la mise en œuvre des politiques de développement durable.

L'Organisation Régionale Africaine de la Confédération Syndicale Internationale (CSI-Afrique) est une organisation syndicale panafricaine créée en 2007 à la suite de la fusion de deux anciennes organisations syndicales africaines, à savoir l'ORAF-CISL et l'ODSTA.

La vision de la CSI-Afrique est de réaliser une organisation régionale unie, démocratique et indépendante œuvrant pour le bien-être de toutes les travailleuses et tous les travailleurs africains, dans un monde où chacun peut développer entièrement ses potentialités dans des conditions de liberté, d'égalité et de justice sociale.

Pour atteindre la vision ci-dessus, la CSI-Afrique s'est donné pour mission de renforcer les syndicats d'Afrique et permettre aux travailleurs-euses africains de parler d'une seule voix pour que le milieu de travail soit sain et sûr et pour que chacune et chacun puisse vivre dans la dignité, en luttant contre toutes les formes d'exploitation et de discrimination, en défendant les droits humains et syndicaux, en œuvrant pour la justice sociale, la paix, la démocratie et la préservation de l'environnement.

Présentation du projet « Soutenir l'action syndicale en matière économique et sociale pour favoriser le travail décent en Afrique de l'Ouest »

Le projet « *Soutenir l'action syndicale en matière économique et sociale pour favoriser le travail décent en Afrique de l'Ouest* » est porté par la Confédération syndicale internationale Afrique et l'Institut Belleville, avec un cofinancement de l'Agence française de développement. Ce projet vise à :

- Renforcer les capacités d'une trentaine d'organisations syndicales de 7 pays d'Afrique de l'Ouest en matière d'analyse économique et sociale ;
- Permettre à ces organisations d'être des actrices plus influentes dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques ;
- Pérenniser la recherche intersyndicale aux échelles nationales et consolider un réseau régional de syndicalistes aguerris sur certains sujets afin d'alimenter le mouvement syndical dans son



ensemble.

Pour ce faire, des comités d'analyse et de recherche syndicale (CARES) ont été mis en place dans chacun des pays concernés. Ces comités sont composés de représentantes et représentants d'organisations syndicales. Ils bénéficient de formations en matière de recherche syndicale et d'analyse économique et sociale. Par ailleurs, en s'appuyant sur des expertises nationales, ils mènent des travaux de recherche en lien notamment avec les deux thématiques principales du projet, à savoir :

- L'analyse du budget de l'Etat, et
- L'extension de la protection sociale aux travailleuses et travailleurs de l'économie informelle

Les CARES nationaux, par le biais de leurs centrales syndicales, sont également amenés à :

- Disséminer les résultats de leurs travaux de recherche ; et
- Faire des propositions concrètes pour une meilleure prise en compte des préoccupations des travailleuses et travailleurs dans les politiques publiques.

Chaque comité est en outre invité à alimenter le réseau sous régional des CARES qui s'est constitué dans le cadre du projet, afin que les organisations syndicales puissent porter davantage de revendications communes à l'échelle ouest-africaine.

Termes de Référence pour le « Proof Reading » de Rapports de Recherche

1. Contexte

Dans le cadre de leurs activités de recherche, les CARES (Comités d'analyse et de recherche syndicale) réalisent donc différents travaux de recherche qui sont diffusés notamment en version électronique. Ces documents sont destinés à être publiés dans des revues académiques, à être présentés lors de conférences/ séminaires, ou à être utilisés comme supports de communication pour nos partenaires.

2. Objectif

L'objectif de ce mandat est d'assurer la qualité linguistique et la clarté des rapports de recherche que nous produisons. Le « Proof Reading » (relecture, correction) est essentiel pour garantir que nos documents respectent les normes linguistiques appropriées et sont exempts d'erreurs grammaticales, typographiques ou stylistiques.

3. Description du Service Requis

- **Correction Linguistique** : Vérification et correction de l'orthographe, de la grammaire, de la syntaxe et de la ponctuation conformément aux règles de la langue française.
- **Style et Clarté** : Amélioration de la clarté, de la fluidité et de la cohérence du texte. Révision pour s'assurer que le style est approprié pour un public académique ou professionnel.
- **Conformité aux Directives** : Vérification que le document respecte les directives spécifiques fournies par le commanditaire, y compris les exigences de format et de structure.
- **Consistance et Cohérence** : Assurer la cohérence terminologique et stylistique tout au long du document, en particulier dans les sections techniques et spécialisées.

4. Profil du « Proof Reader »

Le « Proof Reader » devrait avoir les qualifications suivantes :

- Maîtrise de la langue française, avec une excellente compréhension de la grammaire, de l'orthographe et de la syntaxe.
- Expérience dans la relecture de documents académiques ou techniques, de préférence dans le domaine des sciences sociales



- Capacité à respecter les délais serrés tout en maintenant la qualité du travail.

5. Livrables Attendus

- Les livrables pour chaque projet de « Proof Reading » incluront :
- Le document corrigé avec les modifications visibles (utilisation de suivi des changements dans Word ou équivalent).
- Un rapport de « Proof Reading » résumant les modifications apportées et les points notés pour discussion éventuelle.

6. Processus de Collaboration

- Le « Proof Reader » travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de coordination du projet recherche et les auteurs pour comprendre le contenu technique et scientifique des documents.
- Communication régulière pour clarifier les points ambigus et discuter des modifications proposées.

7. Modalités Contractuelles

- Le « Proof Reading » sera effectué sur une base contractuelle, avec des termes de rémunération et des échéanciers spécifiés pour chaque projet ou rapport de recherche .
- La confidentialité des documents et des informations partagées sera respectée à tout moment.

8. Réception des propositions et sélection

Les critères de sélection du prestataire chargé de réaliser le « Proof Reading » des rapports de recherche se baseront sur le **rapport qualité/prix** de l'offre proposée ainsi que sur la **qualité des exemples de travaux antérieurs pertinents réalisés**.

Les « Proof Readers » intéressés sont invités à soumettre **au plus tard le jeudi 25 juillet 2024 à 18h00** (heure UTC) à la CSI-Afrique/ALREI (alrei@ituc-africa.org) ainsi qu'à l'Institut Belleville (eaissi@cfdt.fr):

- 1. Un CV détaillé*
- 2. Une lettre de manifestation d'intérêt avec les principales qualités et les projets les plus récents réalisés*
- 3. Un devis incluant les détails de « Proof Reading » de chaque rapport de recherche ;*
- 4. Un lien vers 2 ou 3 rapports ayant fait l'objet de « Proof Reading » récemment.*